



### LE CAIJ APPUIE LA CLINIQUE D'ASSISTANCE JURIDIQUE COVID-19

Chers membres,

En cette période d'incertitude, nous assurons une présence soutenue auprès de nos membres et partenaires et nous mettons tout en œuvre pour vous appuyer dans votre pratique au quotidien. Nous étendons maintenant ce soutien à tous les juristes qui aideront les concitoyens avec les impacts et enjeux juridiques liés à la pandémie. Parmi nos initiatives figure la Clinique d'assistance juridique COVID-19, orchestrée conjointement par le ministère de la Justice, la Commission des services juridiques, le Barreau du Québec et le CAIJ.

[Consulter le communiqué de la Clinique d'assistance juridique COVID-19 - Ligne téléphonique de conseils juridiques gratuits](#)

« Nous avons répondu à l'appel de la Commission des services juridiques et du Barreau du Québec sans hésiter. L'expertise de l'équipe du CAIJ pour identifier les contenus les plus pertinents, sa présence sur tout le territoire québécois de même que son savoir-faire en matière de service client seront mis à contribution dans cette initiative au bénéfice de nos concitoyens qui, en plus de vivre une situation difficile sur le plan sanitaire, peuvent faire face à des préoccupations juridiques. Comme toujours, notre équipe est mobilisée et prête à appuyer ses membres et ses partenaires avec, entre autres, la création d'un dossier spécial complet sur le COVID-19 qui sera mis à jour de façon continue. », affirme M<sup>e</sup> Alain Ricard, président du conseil d'administration du CAIJ.

Retrouvez à l'intérieur de **ce dossier spécial sur la COVID-19** toute l'information juridique pertinente, organisée en quelque 23 domaines de droit et enrichie régulièrement par nos recherchistes professionnels.

[Consulter notre dossier spécial sur la COVID-19](#)

- 30 -

Source : **Vicki Ng-Wan, conseillère principale communication et marketing**  
Téléphone : 514-844-2245 poste 226  
[vngwan@caij.qc.ca](mailto:vngwan@caij.qc.ca)